



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

24 AU 26 JUIN 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE

SCEY-SUR-SAÔNE (70)



PARA  
HANDBALL  
ADAPTÉ

Soutenu par  
MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

Fédération Française  
du Sport Adapté  
Haute-Saône

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

haute  
saône  
LE DÉPARTEMENT

Communauté de  
Communes des  
Combes

GRUPE ASSOCIATIF  
HANDYUP



Scey-sur-Saône  
et Saint-Albin



Mon  
Club Adapté 70

malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Scey-sur-Saône

Venir à Scey-sur-Saône

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche engagement

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Hébergements

## Mots d'accueil



Au nom du Comité départemental Sport Adapté de la Haute-Saône, je souhaite à tous les participants au championnat de France de para handball adapté 2022, la bienvenue dans notre département.

Merci à la Fédération Française du Sport Adapté de nous avoir accordé sa confiance pour l'organisation de cet événement.

Parce qu'il s'agit des retrouvailles après deux années d'absence de compétition au plus haut niveau national dans la discipline, en raison du contexte sanitaire de ces derniers mois, l'équipe de l'organisation aura à cœur d'offrir à l'ensemble des sportifs et leurs accompagnateurs la meilleure prestation.

Notre équipe est fière de pouvoir mettre le Sport Adapté et ses pratiquants à l'affiche sur les territoires de l'excellence du handball que sont la Haute-Saône et plus globalement la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous sommes persuadés que chacun des joueurs saura dignement représenter sa région sur le terrain pour faire de ces championnats une réussite.

Bonne compétition à tous et toutes, sportifs, entraîneurs et accompagnateurs !



**Patrick PEREIRA**

Président du COL France para  
handball adapté 2022  
Président du CDSA 70



**Scéy-sur-Saône  
et Saint-Albin**

C'est avec une immense fierté que la commune de Scéy-sur-Saône et Saint-Albin vous accueille en ce mois de juin 2022 pour célébrer le championnat de France para handball adapté.

C'est pourquoi je voudrais d'abord adresser, au nom de tous les élus et en mon nom, un grand merci au Comité départemental Sport Adapté de la Haute-Saône, Mon Club Adapté 70 et le Handball club du Val-de-Saône et à tous les bénévoles qu'ils fédèrent, d'avoir choisi notre commune pour cet évènement.

Le sport a cette faculté, comme la culture sous toutes ses formes, d'effacer toutes les barrières et de permettre une communion parfaite entre les sportifs et les spectateurs pour partager des moments de stress, de joie, de déception parfois, mais toujours pleins d'émotion. Devant la combativité, l'énergie et le dépassement de soi chacun d'entre nous se laisse emporter et c'est là la magie du sport.

Les sportifs qui vont s'affronter durant ces 3 jours, ont dû plus que d'autres encore puiser au fond d'eux même pour franchir les nombreux obstacles, mais comme tous les sportifs du monde, ils ont en eux le sens du sacrifice et l'envie de gagner pour aller au bout de leur rêve.

En se retrouvant sur le terrain aujourd'hui ils ont déjà effectué un long chemin, c'est une immense victoire et je suis sûre qu'ils auront à cœur de donner le meilleur en pensant à leur famille et leurs amis qui les ont portés jusqu'ici.

Soyons, nous aussi à la hauteur de cet engagement en venant nombreux les encourager. Après les deux années difficiles que nous venons de traverser nous mesurons encore d'avantage combien la fraternité et le vivre ensemble nous sont indispensables pour vivre tout simplement.

Alors, comme d'autres l'ont dit avant moi : « vive le sport » et surtout « vive le Sport Adapté ! »



**Carmen FRIQUET**

Maire de Scéy-sur-Saône  
Conseillère départementale  
Présidente de la Communauté de  
communes des Combes



La pratique sportive suscite depuis toujours un enthousiasme collectif. Elle est un vecteur de plaisir et fédère un grand nombre d'adeptes.

Néanmoins, le sport n'est pas seulement un spectacle. Il véhicule des valeurs, il intègre, il tolère, il partage, il fait cohabiter côte à côte dans le respect des différences.

En tant que garant de l'égalité et des solidarités sur notre territoire, le Département soutient le mouvement sportif en Haute-Saône et accompagne les athlètes toutes disciplines confondues.

Pour que personne ne soit mis à l'écart, nous nous engageons financièrement aux côtés des sportifs qui présentent un handicap.

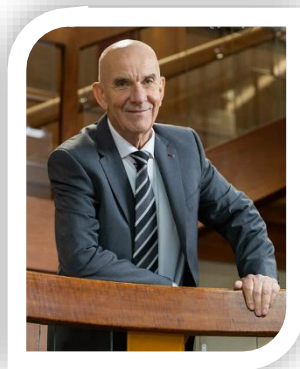
Ainsi, forts du soutien des collectivités, des clubs, des comités et de leurs bénévoles, les athlètes du Sport Adapté sont pleinement acteurs de la vie sportive dans nos territoires.

Je tiens à saluer le travail du Comité Départemental Sport Adapté de la Haute-Saône, maillon essentiel de la chaîne de solidarité en faveur du bien vivre ensemble et de la sensibilisation du plus grand nombre.

En facilitant l'accès de tous, là où ils vivent, à la pratique de leur choix, ses membres contribuent activement à la reconnaissance des exploits accomplis par les athlètes haut-saônois.

L'accueil sur notre territoire du championnat de France para handball adapté constitue l'occasion idéale pour permettre au plus grand nombre de ressentir l'admiration et le respect qu'imposent les performances des athlètes du Sport Adapté.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent championnat.



**Yves KRATTINGER**  
Président du Département de la  
Haute-Saône



## Bienvenue à Scey-sur-Saône

La commune de Scey sur Saône possède un patrimoine architectural diversifié avec notamment plusieurs édifices protégés au titre des monuments historiques ainsi qu'un riche patrimoine naturel grâce à la présence de la Saône. Elle bénéficie du label de Cité de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté.

Construite en amphithéâtre sur les pentes largement boisées de plusieurs collines et dans la plaine sablonneuse de la rive droite de la Saône, c'est une petite cité comtoise de 1800 habitants, située à 275m d'altitude.

Outre le camping de la Saône jolie, Scey sur Saône abrite également un complexe aquatique et peut servir de point de départ à de nombreuses randonnées pédestres ou cyclistes le long des berges de la Saône. Au détour des ruelles, de nombreuses maisons à tour, dont l'ancienne forge banale ornée de sculptures en pierre illustrant l'histoire de la corporation des ferrants sont à découvrir.

La cité a également été marquée par les Princes de Bauffremont. La découverte de leur histoire est possible en empruntant le circuit balisé menant aux écuries de l'ancien château.

Enfin, à proximité, se cache le joyau du Val de Saône : le tunnel de Saint-Albin. Long de 681 mètres, il a été construit sous Napoléon III. Ce canal-souterrain, classé aux Monuments Historiques coupe un méandre de la Saône.



# Venir à Scey-sur-Saône



**Gymnase du collège Château Rance**  
3 Rue de Duez  
70360 SCEY-SUR-SAÔNE-ET-SAINT-ALBIN

## En voiture

- À 3h00 au nord de Lyon. Sortie autoroute A39 à Besançon (1h00 de Scey-sur-Saône)

## En train/TGV

- À 60 minutes de la gare Besançon TGV
- À 20 minutes de la gare de Vesoul

## En avion

- À 3h00 de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry

# Comité d'organisation local

## Président du COL

**Monsieur Patrick PEREIRA**

*Président du Comité départemental Sport Adapté de Haute-Saône*

| FONCTION                                | CONTACT                                   |
|---|---|
| Trésorière                              | Jackie SIMON                              |
| Secrétaire général                      | Muriel PEREUR                             |
| Commission Coordination / Logistique    | Sophie DEMARQUET                          |
| Commission Sportive                     | Chloé CARTERON                            |
| Commission Médicale                     | D <sup>r</sup> Marie-Christine BOUVERESSE |
| Commission Restauration                 | Patrice BOURNON                           |
| Commission Hébergement                  | Sophie DEMARQUET                          |
| Commission Communication / Partenariats | Patrick PEREIRA et Chloé CARTERON         |
| Commission Animation / Bénévolat        | Patricia SIOURD                           |
| Commission Développement Durable        | Alexia BALLANCHE                          |

|   |   |
|---|---|
| Cadre Technique National <b>para handball adapté</b>      | Sabila MOUALA<br><a href="mailto:sabila.mouala@sportadapte.fr">sabila.mouala@sportadapte.fr</a> |
| Délégué Technique Fédéral du championnat                  | Sabila MOUALA<br><a href="mailto:sabila.mouala@sportadapte.fr">sabila.mouala@sportadapte.fr</a> |
| Commission Sportive Nationale <b>para handball adapté</b> | Patrick PEREIRA<br><a href="mailto:ppereira@handy-up.org">ppereira@handy-up.org</a>             |



## COL France para handball adapté 2022 CDSA 70 – Muriel PEREUR

6 rue des Bains

70000 VESOUL

06 78 27 20 66 ou 06 72 87 49 86 –

[muriel.pereur@yahoo.fr](mailto:muriel.pereur@yahoo.fr)



Retrouvez-nous sur Facebook !



# Programme prévisionnel

## Vendredi 24 juin 2022

|               |   |
|---------------|---|
| 14h00 - 18h00 | Accueil des délégations <b>Gymnase du collège Château Rance</b> |
| 18h30         | Cérémonie d'ouverture <b>Gymnase du collège Château Rance</b>   |
| 19h30         | Repas <b>Salle de restauration du collège Château Rance</b>     |
| 20h30         | Réunion des entraîneurs <b>Salle de réunion Mairie</b>          |

## Samedi 25 juin 2022

|               |   |
|---------------|---|
| 08h00 - 12h00 | Compétition <b>Gymnase du collège Château Rance</b>         |
| 11h00 - 14h00 | Repas <b>Salle de restauration du collège Château Rance</b> |
| 13h00 - 18h00 | Compétition <b>Gymnase du collège Château Rance</b>         |
| 19h00 - 21h00 | Repas <b>Salle de restauration du collège Château Rance</b> |

## Dimanche 26 juin 2022

|               |  |
|---------------|--|
| 08h00 - 12h00 | Finales <b>Gymnase du collège Château Rance</b>  |
| 10h00 - 13h00 | Distribution des paniers repas <b>Salle de restauration du collège Château Rance</b>   |
| 12h30 - 13h30 | Remise des récompenses et cérémonie de clôture <b>Gymnase du collège Château Rance</b> |
| 14h00         | Fin du championnat   |

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le lundi 30 mai 2022.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 24 juin 2022 de 14h00 à 18h00**  
**Gymnase du collègue Château Rance**  
**3 Rue de Duez, 70360 Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du **handball** en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés. Ils s'engagent également à respecter l'ensemble du protocole sanitaire mis en place par les organisateurs et à respecter et faire respecter les gestes barrières.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Pour les repas du midi, un créneau horaire large vous sera proposé afin de convenir au mieux à vos horaires de matchs.

Les repas seront servis à partir de 19h30 le vendredi soir, de 11h00 à 14h00 le samedi midi et de 19h00 à 21h00 le samedi soir.

Ils auront lieu à la :

**Salle de restauration du collège Château Rance  
3 Rue de Duez, 70360 Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 26 juin 2022 de 10h00 à 13h00  
Salle de restauration du collège Château Rance  
3 Rue de Duez, 70360 Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**

## Hébergements

L'organisateur propose un hébergement au Lycée Agricole de Vesoul (à 15 km de Scey-sur-Saône) au tarif de 15€ la nuitée par personne et 6€ par petit déjeuner. Plus de détails se trouvent en page 21 du dossier. Les inscriptions pour cet hébergement se font via la fiche association (page 16 du dossier). Pour les autres hébergements, les délégations devront s'organiser de manière autonome.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Protocole sanitaire

À la suite de votre inscription, vous recevrez par mail, le protocole sanitaire détaillé de l'organisation. Nous vous demanderons donc de bien vouloir en prendre note et de l'expliquer à vos sportifs, afin que chacun, sportifs, entraîneurs, accompagnateurs, bénévoles, organisateurs puissent le mettre en application.

Pour la restauration, nous vous demanderons de bien vouloir vous désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie de la salle. Un sens de circulation vous sera proposé. Chaque délégation se verra attribuer la même table pour toute la durée du championnat et sera servie à table. La salle de restauration nous permettra d'espacer suffisamment les tables pour respecter les distances sanitaires.

Pour l'hébergement, nous vous demanderons de bien vouloir respecter les protocoles sanitaires demandés dans la structure du Lycée Agricole de Vesoul.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para handball adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para handball adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **para handball adapté** relève du règlement **para handball adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para handball adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Si vous rencontrez des difficultés à faire votre inscription par voie informatique, merci de contacter M<sup>me</sup> Muriel PEREUR au 06 78 27 20 66.

**Sur votre fichier d'inscription, devront également être spécifiés le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **lundi 30 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement/Annulation

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 8 juin 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. Afin de tenir compte des nombreuses incertitudes liées à la crise sanitaire et de favoriser les inscriptions, le COL proposera à titre exceptionnel des modalités de remboursement différentes.

En cas d'annulation de la part du COL/FFSA, (due à des directives ministérielles et/ou en lien avec la crise sanitaire) survenue **avant le 08 juin 2022**, la totalité des frais sera remboursée.

En cas d'annulation de la part du COL/FFSA, (due à des directives ministérielles et/ou en lien avec la crise sanitaire) survenue **après le 08 juin 2022**, un remboursement à hauteur des frais engagés (inscriptions, repas, hébergement) moins 15€ par personne inscrite, sera effectué.

Tout désistement survenu **à compter du 08 juin 2022** ne pourra donner lieu à un remboursement. En cas de présentation d'un justificatif médical pour un sportif, seulement 20€ pourront être remboursés (les autres frais étant déjà engagés).

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para handball adapté** – **Patrick PEREIRA** – et le Cadre Technique National de la discipline – **Sabila MOUALA** – est programmée le :

**Vendredi 24 juin 2022 à 20h30**  
**Gymnase du collègue Château Rance**  
**3 Rue de Duez, 70360 Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [carteron.chloe9@gmail.com](mailto:carteron.chloe9@gmail.com).

## Échauffement et compétition

Échauffement possible en amont de la compétition dès 8h00. Début des matchs à 9h00.



Au vu des circonstances exceptionnelles de l'organisation de cette édition 2022 du championnat, et de l'état actuel de la reprise de la pratique sur le territoire, deux formats sont mis en place. Premièrement, les équipes BCD disputeront le championnat de France. Ensuite, un challenge fédéral/Open de France est organisé pour les équipes ABC.

## Équipements sportifs

Le COL et la FFSA vous invitent à faire concourir vos sportifs avec les maillots du club qui doivent être identiques pour chaque joueur comme le short et les chaussettes. Ils devront également avoir des chaussures de sport de salle. La colle est autorisée.

## Catégories d'âge

| Catégorie   | Adultes<br>(18 ans et plus) |
|-------------|-----------------------------|
| 2021 - 2022 | Nés en 2003 et avant        |

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les sportifs nés en 2004 et 2005. Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport » devra être présenté. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en handball ».



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **lundi 30 mai 2022**  
CDSA Haute-Saône, 6 rue des Bains, 70000 VESOUL  
06 78 27 20 66 – [muriel.pereur@yahoo.fr](mailto:muriel.pereur@yahoo.fr)

|  |   |
|--|---|
| N° Affiliation :   | Nom de l'association ou établissement : |
| Adresse :  |   |
| Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <b>obligatoire pour accès aux zones techniques</b> ) : |   |
| Tél. :   | Mail :                                  |

| PRESTATION   | PRIX/PERS. | NOMBRE | MONTANT |
|--|------------|--------|---------|
| <b>Formule 1 -- Sportif</b><br>Inscription au championnat sans forfait restauration  | 30€        |        |         |
| <b>Formule 2 -- Sportif</b><br>Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)            | 75€        |        |         |
| <b>Formule 3 -- Sportif</b><br>Inscription au championnat avec hébergement et restauration du vendredi soir au dimanche midi (petit déjeuner inclus)   | 117€       |        |         |
| <b>Formule 1 -- Encadrant</b><br>Inscription au championnat sans forfait restauration  | 10€        |        |         |
| <b>Formule 2 -- Encadrant</b><br>Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)          | 55€        |        |         |
| <b>Formule 3 -- Encadrant</b><br>Inscription au championnat avec hébergement et restauration du vendredi soir au dimanche midi (petit déjeuner inclus) | 97€        |        |         |

|   |          |
|---|----------|
| Nombre de repas sans viande :   |          |
| Nombre de repas sans poisson :  |          |
| Autres contre-indications alimentaires :  | Nombre : |
| Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. |          |
|   | TOTAL    |

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité départemental Sport Adapté de la Haute-Saône**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **lundi 30 mai 2022**  
CDSA Haute-Saône, 6 rue des Bains, 70000 VESOUL  
06 78 27 20 66 – [muriel.pereur@yahoo.fr](mailto:muriel.pereur@yahoo.fr)

|  |                          |   |         |
|--|--------------------------|---|---------|
| N° Affiliation :   |                          | Nom de l'association ou établissement : |         |
| Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) : |                          |   | Tél. :  |
| Championnat de France (classe BCD)   | <input type="checkbox"/> | Couleurs maillots (prévoir 2 jeux) :    |         |
| Challenge fédéral/Open de France (classe ABC)  | <input type="checkbox"/> | Jeu 1 :                                 | Jeu 2 : |
| Participation championnat régional : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>         |                          | Si oui, date :                          | Lieu :  |
| Ligue régionale concernée :  |                          | Classement :                            |         |

|            | N° Licence | Prénom et Nom | Date de naissance | Sexe | Catégorie | Poste |
|------------|------------|---------------|-------------------|------|-----------|-------|
| 1          |            |               |                   |      |           |       |
| 2          |            |               |                   |      |           |       |
| 3          |            |               |                   |      |           |       |
| 4          |            |               |                   |      |           |       |
| 5          |            |               |                   |      |           |       |
| 6          |            |               |                   |      |           |       |
| 7          |            |               |                   |      |           |       |
| 8          |            |               |                   |      |           |       |
| 9          |            |               |                   |      |           |       |
| 10         |            |               |                   |      |           |       |
| 11         |            |               |                   |      |           |       |
| 12         |            |               |                   |      |           |       |
| Encadrants |            |               |                   |      |           |       |
|            |            |               |                   |      |           |       |
|            |            |               |                   |      |           |       |
|            |            |               |                   |      |           |       |

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **handball**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para handball adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) .....

**représentant légal de** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para handball adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Muriel PEREUR – COL France para handball adapté 2022**

CDSA 70, 6 rue des Bains, 70000 VESOUL

06 78 27 20 66 – [muriel.pereur@yahoo.fr](mailto:muriel.pereur@yahoo.fr)

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le lundi 30 mai 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**
- La fiche d'autorisation médicale
- Des masques chirurgicaux en quantité suffisante pour l'ensemble de la délégation (2 par jour minimum)

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

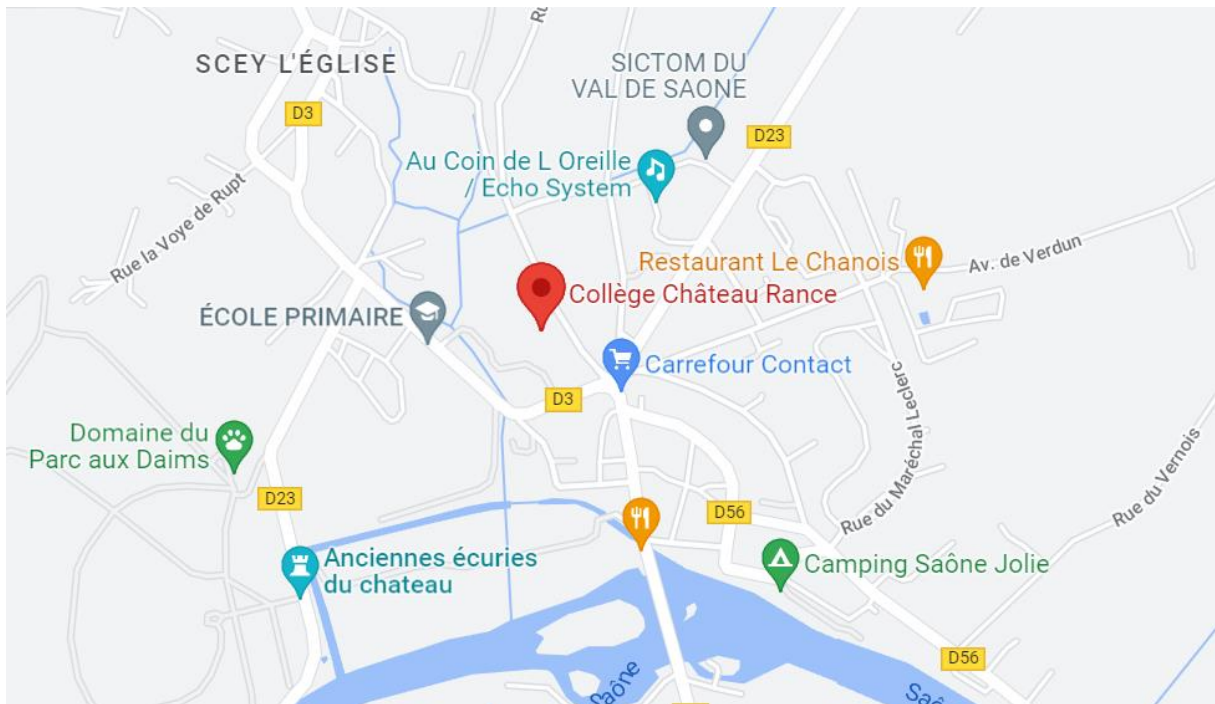
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



# Plan d'accès

**Collège Château Rance**  
**3 Rue de Duez,**  
**70360 Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin**



## Hébergements

La description du parc hôtelier à Vesoul et sa région est disponible sur les réseaux internet.

Toutefois, nous vous proposons un hébergement au sein du lycée agricole de Vesoul, distant de 20km du lieu de compétition.

L'adresse est la suivante : Vesoul Agrocampus, 16 Rue Edouard Belin, 70000 Vesoul.

Pour cet hébergement, merci de prévoir les sacs de couchage et oreillers.

Le prix de la nuitée s'élève à 15€ par personne et le petit déjeuner est en sus au tarif de 6€.

Si vous retenez cette option, merci de bien vouloir **sélectionner la formule 3 sur la fiche d'engagement** (voir page 16 du dossier).



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

